

## Mon été au lac de l'Uby



Mon été au lac de l'Uby

Vendredi 30 juin, Isabelle Tintané, maire de Cazaubon, a rencontré l'équipe de jeunes qui assurera, durant ce mois de juillet, l'accueil au parc de loisirs et à la piscine, la surveillance de la baignade à la piscine, et à la partie du lac proche de la piscine, ainsi qu'à l'accrobranche et la base nautique.

Cette dernière permet aux personnes de pratiquer du paddle, canoë ou bateau pédalier.

À ces jeunes qui ont entre 18 et 22 ans, Isabelle Tintané leur a demandé d'être ponctuels :

« Vous devez être souriants, à l'écoute et au service des personnes. Vous êtes la vitrine de Cazaubon-Barbotan les Thermes et n'oubliez pas que vous devez faciliter la vie aux personnes présentes à la base. Je vous souhaite de bons moments ... »

Le responsable de la base de loisirs, Jean-Luc Rivière, a précisé :« Nous avons des jeunes qui étaient présents l'année dernière, ils peuvent ainsi aider les nouveaux. Nous faisons le choix volontairement d'avoir autant de filles que de garçons, car nous tenons à la mixité. L'an dernier la saison a été très bonne, j'espère que celle-ci sera identique voire même mieux. Toute l'équipe œuvre pour que tout se passe bien, et ainsi donner l'envie aux personnes de revenir l'année suivante. »

### **L'entrée au parc de loisirs est payante.**

Les activités que peuvent pratiquer les personnes au niveau nautique, sont le paddle, le canoë, le pédalo.

La baignade à la piscine comme au coin baignade du lac est surveillée, et il y a aussi la présence de maîtres baigneurs sauveteurs.

Au parc, où il y a l'aire de pique-nique et qui est ombragé, de nombreux jeux sont destinés aux pitchouns et un endroit possède de nombreux jeux d'eau.

Parmi les autres activités, il y a le padel tennis, l'accrobranche et ses tyroliennes ainsi que la nouveauté qui est payante et consiste dans la découverte de l'E-Foil.

### **Les jours d'ouverture et les horaires**

Du 1er juillet au 27 août, le parc est ouvert de 11 heures à 19 heures, le lac et la piscine avec la baignade surveillée de 13 heures à 19 heures. Les activités nautiques et accrobranches de 14 heures à 19 heures.

Du 28 août au 3 septembre de 14 heures à 19 heures (Piscine et activités nautiques uniquement). La baignade au lac est interdite.

Les tarifs sont les suivants :

Pour les adultes et adolescents 13 ans et plus : 1 entrée 7 euros, 10 entrées 56 euros, forfait saison nominatif 50 euros, forfait privilège 20 euros.

Pour les enfants de 3 à 12 ans : 1 entrée 5 euros, 10 entrées 40 euros, forfait saison nominatif 40 euros, forfait privilège 12 euros.

Pour l'accrobranche, l'accès illimité sur la journée ( 8 euros), Padel Tennis (12 euros) location de raquettes plus balles 4 euros, Tennis 1 heure (5 euros).

Le forfait privilège est pour le contribuable de la commune ou membre d'association de Cazaubon.

### **Mon été au lac de l'Uby commence à partir du 1er juillet et durera jusqu'au 3 septembre**

Contact 05 62 09 53 92 ou [baseuby@orange.fr](mailto:baseuby@orange.fr)

Pour l'E-foil, s'adresser au 06 73 97 21 75.

